

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Osmosis Resource Efficient European Equities Fund

Un compartiment de PRESCIENT GLOBAL FUNDS ICAV (l'« ICAV »)

(ISIN : IE00B88C5R53, Catégorie d'actions : C)

Ce Fonds est géré par Prescient Fund Services (Ireland) Limited (le « Gestionnaire »)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance de sa valeur sur le moyen à long terme.

Le Fonds investit dans des actions de grandes sociétés pouvant être situées dans des pays développés du monde entier.

Le Gestionnaire d'investissement sélectionne ces valeurs à l'aide du modèle créé par Osmosis et basé sur l'efficacité des ressources (Osmosis Model of Resource Efficiency, le « Modèle MoRE »). Le Modèle MoRE a été développé par Osmosis Investment Management UK Limited (le « Gestionnaire d'investissement ») de manière à noter les sociétés en fonction de l'efficacité de leurs ressources grâce aux informations recueillies en matière de consommation d'énergie et d'eau et de production de déchets. Le Fonds applique une stratégie d'investissement globale, sans cible particulière par rapport à un secteur industriel, géographique ou autre secteur de marché quelconque.

La devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Les coûts des opérations de portefeuille peuvent avoir une incidence sur la performance du Fonds. Les coûts des opérations de portefeuille sont prélevés sur les actifs du Fonds, en sus des frais indiqués ci-dessous.

Ce Fonds est activement géré par rapport à l'indice MSCI Europe Index (l'« Indice de référence »), du simple fait que son objectif d'investissement consiste à surperformer l'Indice de référence en question. Le Gestionnaire d'investissement a une discrétion limitée pour investir dans des titres non inclus dans l'Indice de référence. La stratégie

d'investissement peut entraîner une déviation par rapport à l'Indice de référence. Cette déviation peut être significative.

Concernant les investissements en titres de capital, ils représenteront généralement 90 % de la valeur liquidative et seront cotés sur des bourses de marchés développés conformément à la catégorisation des marchés retenue dans l'Indice de référence. Pour prétendre à leur inclusion dans la stratégie, toutes les valeurs de sociétés auxquelles le Fonds est susceptible d'obtenir une exposition doivent être des composantes de l'Indice de référence.

Le Fonds peut également utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement ou de gestion efficace du portefeuille, notamment pour des besoins de couverture. Les seuls instruments et techniques et instruments pouvant être utilisés par le Fonds sont les contrats à terme standardisés négociés en Bourse.

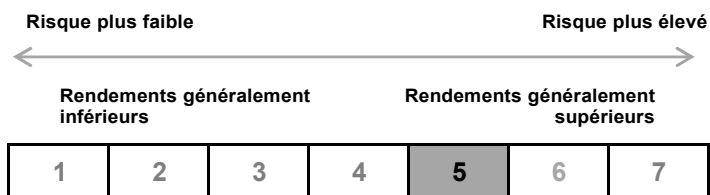
Tout revenu généré par le Fonds sera réinvesti et aucune distribution de dividendes n'est prévue.

Sauf définition contraire dans le présent document, tous les mots et expressions définis dans le Prospectus en vigueur de l'ICAV auront la même signification.

Vous pouvez acheter et vendre des actions du Fonds chaque Jour ouvrable.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous référer à la section « Investment Objectives and Policies » du Prospectus.

Profil de risque et de rendement du Fonds



L'indicateur ci-dessus n'est pas une mesure du risque de perte en capital, mais de l'évolution de la valorisation du Fonds dans le temps.

- Il se fonde sur des données historiques et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir. La catégorie de risque a été calculée sur la base des données de performance historiques concernant la stratégie mondiale précédente. Elle n'est pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.

- L'indicateur est conçu pour aider les investisseurs à comprendre les variations à la baisse et à la hausse pouvant affecter leur investissement. Dans ce contexte, la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

- Le Fonds se situe dans la catégorie susmentionnée en raison de ses performances passées et de la composition cible de son actif cible.

- Le Fonds ne donne aucune garantie aux investisseurs quant à la performance et aux sommes investies.

Outre le risque signalé par l'indicateur, la valeur globale du Fonds peut être considérablement affectée par les éléments suivants :

- Le Fonds investit dans des actions de sociétés et leur valeur est susceptible d'être défavorablement affectée par les évolutions survenant au sein des sociétés elles-mêmes ou bien au sein de l'industrie ou de l'économie dans lesquelles ces dernières exercent leur activité.

- Les fluctuations des taux de change entre les devises des placements détenus par le Fonds et la devise de référence du Fonds peuvent avoir une incidence négative sur la valeur d'un investissement.

- Risque opérationnel : Le Fonds est exposé au risque de perte découlant de processus inadéquats ou défectueux, de personnes ou de systèmes ou de ceux de tiers tels que les personnes responsables de la garde de ses actifs.

- Risque de liquidité : Le risque découlant de l'absence de négociabilité d'un placement qui ne peut être acheté ou vendu assez rapidement pour prévenir ou minimiser une perte.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous référer à la section « Risk Factors » du Prospectus. Veuillez vous reporter à la section « Informations pratiques » pour savoir comment obtenir une copie.

Frais relatifs au Fonds

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ceux de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	3,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit versé.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants	0,83 %
----------------	--------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	0,00 %
---------------------------	--------

Les Frais d'entrée et les Frais de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez des frais considérablement inférieurs ou que vous n'en payiez pas du tout. Les frais d'entrée et de sortie peuvent vous être communiqués par votre conseiller financier ou par le Gestionnaire.

Aucuns frais d'échange entre les compartiments de l'ICAV ne seront prélevés à concurrence maximale de quatre échanges par an.

Le montant des frais courants indiqués se fonde sur les dépenses de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par l'OPCVM sur l'achat ou la vente de parts d'un autre OPCVM ou organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous reporter à la section « Fees and Expenses » du Prospectus.

Performances passées

Les données concernant la stratégie européenne pour cette Catégorie d'actions ne sont pas suffisantes pour donner des indications fiables sur les performances.

Informations pratiques

Dépositaire du Fonds : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited

Informations supplémentaires : Des exemplaires du Prospectus et des rapports annuel et semestriel de l'ICAV sont disponibles en anglais et peuvent être obtenus gratuitement auprès du Gestionnaire, 35 Merrion Square East, Dublin 2, Irlande ou sur www.prescient.ie.

Prix des actions/VL : La valeur liquidative du Fonds est calculée en USD. Les cours des parts sont publiés en EUR chaque Jour ouvrable. Les cours sont disponibles auprès du Gestionnaire d'investissement et du Gestionnaire aux heures de bureau normales, et feront l'objet d'une publication sur le site Internet (irlandais) de Prescient Fund Services : www.prescient.ie.

Imposition : Le Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. En fonction de votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller.

Échanges : vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre les actions d'une même catégorie appartenant à un autre compartiment de l'ICAV sous réserve des frais d'échange du compartiment ; cf. la section « Frais relatifs au Fonds ». Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations concernant les modalités d'échanges.

Structure du Fonds : le présent document décrit une catégorie d'actions du compartiment Resource Efficient European Equities Fund, un compartiment de l'ICAV. Les éléments d'actif et de passif de chaque compartiment de l'ICAV sont ségrégués de ceux des autres compartiments en vertu des dispositions légales irlandaises. Le Prospectus et les Rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'ICAV. Vous trouverez de plus amples informations sur l'ICAV dans le Prospectus.

Rémunération : Les détails actualisés de la politique de rémunération du Gestionnaire, dont, entre autres, une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, en ce compris la composition de la rémunération des membres du comité, s'il y a lieu, sont disponibles sur www.prescient.ie. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera tenu à votre disposition, sans frais, sur demande auprès du Gestionnaire.

Responsabilité concernant les informations : La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

L'ICAV est agréé en Irlande et a reçu l'agrément de la Banque centrale d'Irlande. Le Gestionnaire est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Ce Document d'information clé est exact au 12 février 2021